

700 attaques israéliennes sur Gaza depuis le « cessez le feu » de 2014

Description

Depuis le cessez-le-feu de 2014, Israël a ouvert le feu contre la bande de Gaza en « au moins 696 occasions », a déclaré le gouvernement britannique au Parlement.

Ces incidents viennent s'ajouter aux 29 frappes contre Gaza effectuées en riposte à des tirs de roquettes.

Les chiffres ont été fournis par Tobias Ellwood, vice-secrétaire d'État aux Affaires étrangères et au Commonwealth, qui citait des chiffres en provenance de l'agence des Nations unies en réponse à une question posée par le député travailliste Alex Cunningham.

Le 4 septembre, Cunningham avait demandé : « Combien de reprises l'armée israélienne a-t-elle ouvert le feu contre Gaza depuis août 2014 ? Et quelles démarches votre Département entreprend-il pour que de tels incidents ne se reproduisent plus ? »

Dans sa réponse, une semaine plus tard, Ellwood avait déclaré :

« Nous savons que les forces israéliennes ont riposté par 29 frappes aux tirs illégaux de roquettes effectués par Gaza et ce, depuis l'accord de cessez-le-feu à Gaza du 26 août 2014. Selon des chiffres en provenance de l'Agence des Nations unies pour la coordination des Affaires humanitaires dans les Territoires palestiniens occupés, les forces israéliennes ont ouvert le feu sur les zones d'accès restreint par terre et par mer à Gaza en au moins 696 occasions depuis lors. »

Et ajouter que les fonctionnaires britanniques à Tel-Aviv ont « transmis nos inquiétudes au gouvernement israélien » propos du recours par les Forces de défense israélienne à des tirs directs contre Gaza. Nous continuons à insister auprès des parties afin qu'elles donnent la priorité aux démarches qui permettraient de dégager une solution durable pour Gaza. »

Comme l'a expliqué le Middle East Monitor, les attaques des forces israéliennes contre la bande de Gaza sont routinières, elles visent des fermiers, des pêcheurs et des protestataires civils non armés. L'imposition unilatérale par Israël d'une zone tampon d'accès interdit à proximité de la clôture frontalière et en mer constitue un élément important de l'actuel blocus.

Un peu plus tôt ce mois-ci, le Centre Al Mezan pour les droits de l'homme faisait savoir qu'il avait répertorié ce jour 82 incidents sur terre depuis 2015, outre les 88 incidents au cours desquels les forces israéliennes avaient ouvert le feu contre des pêcheurs. Ces attaques avaient tué 2 personnes et en avaient blessé 54.

Le 17 septembre, les forces israéliennes ont permis à « pour la première fois en quinze ans » à aux fermiers palestiniens d'accéder à leurs terres situées à proximité de la clôture frontalière. Reste à voir comment les choses se déroulent dans la pratique. Le 21 septembre, les

forces israéliennes ont une fois de plus franchi la clôture et ont nivelé des terres agricoles au bulldozer.

Traduction : Jean-Marie Fiala

Source : [Middle East Monitor](#)

date création
2015/09/30